

# 23<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL D'ESCALADE



Avec le soutien de nos partenaires :



TDP HARRAULT

Taille de Pierre Maçonnerie Traditionnelle

02 41 74 45 17 - 06 84 62 12 84  
tdp.harrault@gmail.com

[www.samuel-harrault.com](http://www.samuel-harrault.com)





# Renseignements généraux

---

## CONTACT et ACCUEIL

Informations générales : Comité Ugsel 49 : [Christophe Morandea par mail via : secretariat@ugsel49.com](mailto:secretariat@ugsel49.com)

Informations techniques : [Eric Poincloux au 06.01.97.28.46 ou par mail via : eric.poincloux@essb.fr](mailto:eric.poincloux@essb.fr)

Informations accueil et restauration : [Nicolas Ronflé au 06.21.03.46.40 ou par mail via : nicolas.ronfle@ac-nantes.fr](mailto:nicolas.ronfle@ac-nantes.fr)

Accueil des délégations : au **Pôle sport de l'Institution Mongazon – 1 rue du colombier 49000 Angers**

Passage obligatoire pour la vérification des licences (compétiteurs, jeunes officiels et encadrants) et la récupération du dossier de la compétition.

## LIEU DE COMPÉTITION, STATIONNEMENT et NAVETTE

**Salle Climb Up Angers** – Les Ponts de Cé - 1 Boulevard Léo Lagrange – 49130 Les Ponts de Cé (parking Décathlon Les Ponts de Cé)

**Comment s'y rendre ?** Lignes de bus n°8, direction « Les Ponts de Cé – Moulin Marcille »

**Où se garer ?** La salle Climb Up est située sur le site du Décathlon Village des Ponts de Cé. Le stationnement en véhicule léger y est donc simple.

Une navette est proposée aux délégations qui le souhaitent. L'inscription est à faire sur le questionnaire de participation. Les trajets relieront la gare, l'Institution Mongazon, le lieu de compétition et certains hôtels proposés à la fin de ce dossier.

Plan en fin de circulaire

## HÉBERGEMENT et RESTAURATION

L'organisateur propose quelques chambres dans l'internat de l'Institution Mongazon. Contacter Nicolas Ronflé au 06.21.03.46.40, ou [nicolas.ronfle@ac-nantes.fr](mailto:nicolas.ronfle@ac-nantes.fr) pour connaître les conditions et faire les réservations.

Une liste d'hôtels, non exhaustive, est jointe à ce dossier. Des tarifs préférentiels peuvent vous être accordés (hôtels partenaires) en précisant que vous participez au championnat de France Ugsel d'escalade.

L'organisateur propose des paniers repas le midi, et des repas chauds le soir. Les réservations se feront via le questionnaire de participation.

- Les paniers repas du midi seront servis au Décathlon des Ponts de Cé.
- Les repas du soir seront servis à l'Institution Mongazon (1 rue du colombier – 49000 Angers).

Chaque participant apportera sa gourde, et des collations si besoin.

## DROIT D'ENGAGEMENT et QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur (voir le questionnaire de participation).

Le questionnaire de participation est à renvoyer **AU PLUS TARD pour le MERCREDI 16 AVRIL 2025** par mail à [secretariat@ugsel49.com](mailto:secretariat@ugsel49.com), et [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) règlement par virement (de préférence) ou par chèque à l'ordre de **l'Ugsel district d'Angers** (adresse postale : 5 rue du Haut Pressoir BP 61028, 49010 Angers Cedex 01).





## PHOTOS / VIDEOS

Des photos seront prises lors de la compétition. Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## SOUVENIR et PASTORALE

Un temps pastoral sera organisé en début de compétition.

Un T-shirt évènementiel sera remis à chaque participant.

## RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, les centres de restauration ou le lieu de compétition. L'Ugsel 49 décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun est responsable de ses effets personnels et doit savoir les surveiller ou les faire surveiller.





# Renseignements techniques et sportifs

## RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale.

## REPRÉSENTANTS

CTN : Nicolas LERAY

Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

Référents jeunes officiels : Ghislaine POTEL

## LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet.

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant.

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif. (Cf. règlement spécifique Art 12 : *Une cordée doit être identique du territoire au national, sauf en cas de blessure et sur présentation du certificat médical*)

## JEUNES OFFICIELS

Responsable : Ghislaine POTEL

L'organisation fournit des juges de voies en s'appuyant sur les AS locales. Chaque comité peut amener des jeunes validés au niveau du comité et du territoire. Ceux-ci pourront obtenir une validation au niveau national. Pour tous les jeunes officiels, un examen théorique est prévu le **mercredi 14 mai à 18H30** à l'Institution Mongazon (Amphi Delaître).

L'inscription des JO se fait **via le questionnaire de participation**, dont vous trouverez le lien sur le site de l'Ugsel national.

**Ne pas oublier de remplir le nom de vos JO dans l'emplacement prévu sur le questionnaire.**

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive disponible en fin de circulaire





# PROGRAMME GÉNÉRAL prévisionnel

## Mercredi 14 mai 2025 – ACCUEIL

- 16h00 – 18h00** Accueil des délégations à l'Institution Mongazon : Pôle sport  
**18h30** Examen théorique pour les Jeunes Officiels  
**19h30** Repas au self de Mongazon (voir plan en annexe)

## Jeudi 15 mai 2025 – Difficulté et Vitesse

- 7h30** Ouverture de la salle  
Echauffement, lecture des voies  
**8h00 - 8h30** Briefing juges et réunion technique pour les professeurs accompagnateurs et les élèves  
**8h30** Temps pastoral  
**8h45 – 9h00** Echauffement  
**9h00 – 18h** Compétition de vitesse et de difficulté en continu  
Les horaires de passages seront affichés  
Panier repas au Décathlon-Village des Pont-de-Cé  
**18h00** Fin de compétition et Apéro des régions  
**19h30** Dîner à Mongazon

## Vendredi 16 mai 2025 – Blocs

- 7h30** Ouverture de la salle  
**8h00-8h30** Briefing juges et réunion technique pour les professeurs accompagnateurs et les élèves  
Echauffement, lecture des blocs  
**8h30 - 8h45** Echauffement  
**8h45 – 14h00** Compétition de blocs en continu (panier repas dès 11h30)  
Les horaires de passage seront affichés  
**14h00** Fin de compétition et palmarès  
**14h30** Retour (possibilité de paniers repas)



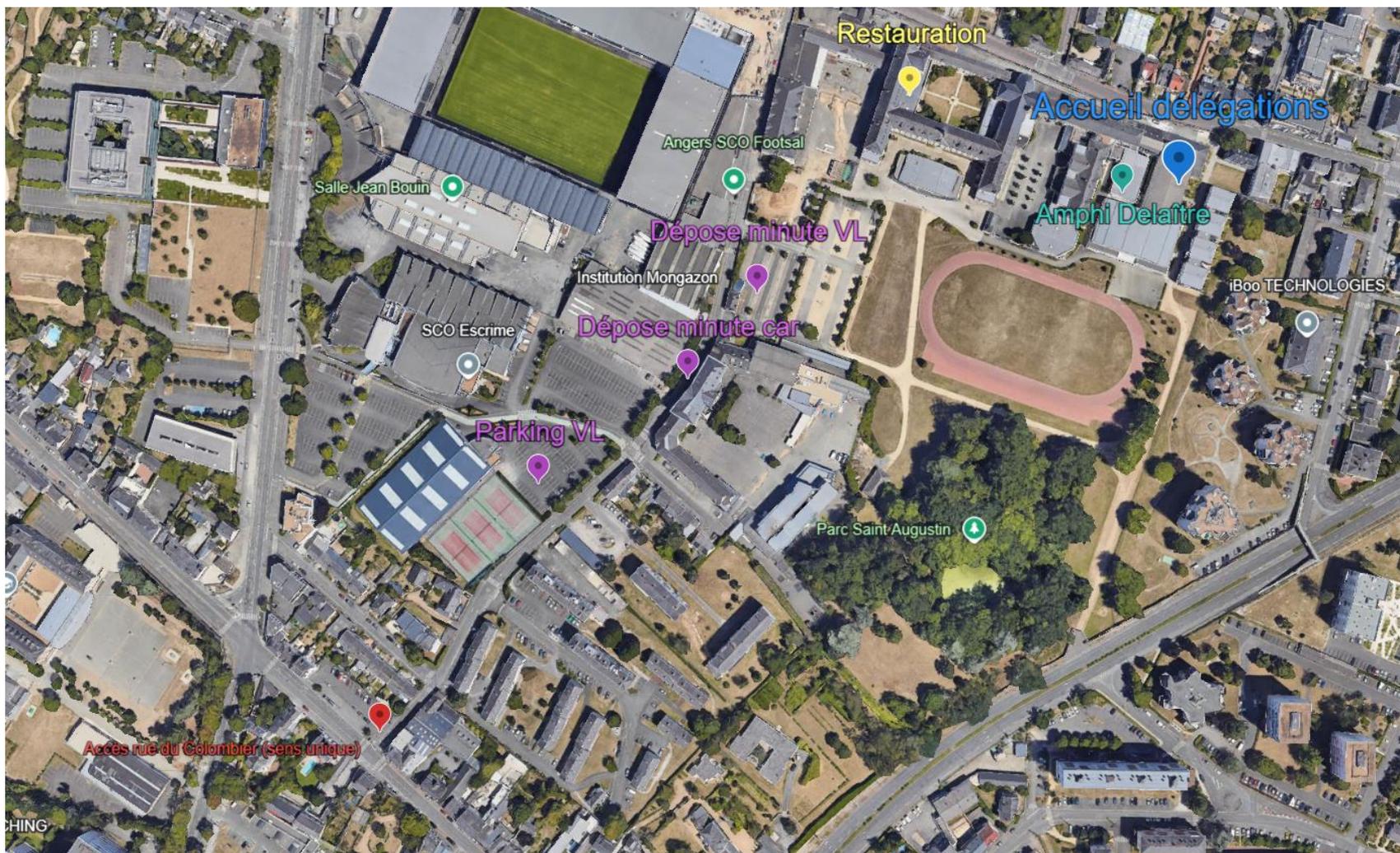
**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.**







## Plan général et d'accès à l'Institution Mongazon



## Liste des hôtels proposés - non exhaustive et à titre indicatif

### Les hébergements partenaires (passages navettes et prix préférentiels)

- **Chambre d'internat** à l'Institution Mongazon (35€ par personne, petit déjeuner compris)  
1 rue du Colombier, 49000 Angers  
Situé à 8.2 km de Climb Up ; 2.8 km de la gare Angers St-Laud  
Renseignements et réservation : Nicolas Ronflé 06.21.03.46.40 ou [nicolas.ronfle@ac-nantes.fr](mailto:nicolas.ronfle@ac-nantes.fr)
- **BRIT HOTEL** ANGERS PARC EXPO - L'ACROPOLE  
Parc du Bon Puits RN 23 - 49480 St-Sylvain d'Anjou  
02.41.60.87.88  
[acropole@brithotel.fr](mailto:acropole@brithotel.fr)  
situé à 11.4 km de Climb Up ; 8.4 km de la gare Angers St-Laud ; 9 km de l'Institution Mongazon
- **B&B HOTEL** Angers Parc Expos, 3 Rue du Bon Puits - 49480 Saint-Sylvain d'Anjou  
0 892 23 36 55

### Au plus proche du lieu de compétition (passages navettes) :

- A 1km de Climb Up :  
**Hôtel Première Classe** Angers Sud - Les Ponts De Cé  
Zac Du Moulin Marcille 22 Rue Paul Pousset - 49130 Les Ponts De Cé  
0241694263  
Réservation : 01 70 36 32 41
- A 1km de Climb Up :  
**The Originals City** Angers Sud Hôtel Le Village 49, 20 Rue Paul Pousset 49130 Les-Ponts-de-Cé  
02 41 69 76 97  
[h4912@theoriginalshotels.com](mailto:h4912@theoriginalshotels.com)
- A 2.1km de Climb Up :  
**Hôtel Kyriad** Angers Sud - Les Ponts De Cé, 1 Allée De La Bergerie - 49130 Les Pont-de-Cé  
0241449244  
Réservation : 01 70 36 32 41
- **Hôtel Première Classe** Angers Sud St Barthelemy D'anjou  
Z.i De Saint Barthélémy D'anjou - Rue Du Chêne Vert - 49124 St Barthelemy D'Anjou  
02 41340225  
Réservation : 01 70 36 32 41  
Situé à 5.9 km de Climb Up ; 4.2 km de la gare Angers St-Laud ; 8.8 km de l'Institution Mongazon



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**